

## **APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET**

République du Congo  
Projet Paysage Forestier Nord-Congo

### **SERVICES DE CONSULTANTS**

#### **Manifestations d'intérêt**

Le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre d'une étude de faisabilité relative au projet Paysage Forestier Nord-Congo.

Le projet Paysage Forestier Nord-Congo a pour objectif d'assurer le maintien du continuum écologique et la préservation de sa diversité biologique et socioculturelle dans les territoires du Nord. Pour cela, le projet vise i) l'amélioration de la gestion de la biodiversité à l'échelle du massif forestier, ii) le développement d'activités génératrices de revenus dans les zones de développements communautaires, iii) la poursuite de la dynamique de gestion durable des forêts dans les concessions forestières.

L'étude de faisabilité aura pour objet de :

- Présenter le secteur, caractériser le contexte d'intervention et les enjeux en termes de préservation des ressources naturelles et de développement économique ;
- Capitaliser les travaux et projets mis en œuvre dans ses secteurs dont notamment le Projet d'Appui à la Gestion Durable des Forêt (PAGEF) (évaluation finale demandée) ;
- Décrire le projet envisagé : finalité, objectifs spécifiques, durée et périmètre d'intervention, cohérence avec les outils politiques, stratégiques et opérationnels, complémentarité avec les autres bailleurs de fonds, implication des entreprises et des ONG de la zone; contenu du projet par composante, mode opératoire et schéma organisationnel, coût et plan de financement, résultats et impacts attendus, cadre logique ;
- Présenter le dispositif de suivi évaluation du projet et ses indicateurs. Evaluer les risques d'ordre i) techniques, institutionnels, opérationnels et juridiques, ii) économiques et commerciaux, iii) environnementaux et sociaux et proposer des mesures d'atténuation.

Le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

L'étude sera réalisée par un bureau d'étude international regroupant des compétences en foresterie tropicale, gestion des ressources naturelles dont gestion de la faune, économie et gestion de programmes de développement rural, notamment de développement communautaire.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations montrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser la présente mission ; à ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références concernant l'exécution de contrats analogues, des expériences dans des conditions semblables et des compétences nécessaires parmi leur personnel.

Le bureau d'étude retenu constituera une équipe regroupant des experts internationaux et nationaux.

Le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues auxquels il adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le 21 Septembre à 13 heures.

*MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE*

*Direction des Etudes et de la Planification*

*Palais de vert - Face Blanche Gomez*

*Brazzaville – République du Congo*

*Tél. : 05-505-50-76*

E-mail :

Jean-Claude BOZONGO, Directeur des Etudes et de la Planification :

[bjcclaude@yahoo.fr](mailto:bjcclaude@yahoo.fr),

Jean Bruno KIKOTA, Chef de Service de la Planification : [jbkikotas@gmail.com](mailto:jbkikotas@gmail.com),

Jacques NSIETE, Chef de Service Etudes et Projets : [jansié@yahoo.fr](mailto:jansié@yahoo.fr).